

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### Critères d'éligibilité au 30 octobre 2020 - (susceptibles d'évoluer au regard du contexte économique)

##### Critères de recevabilité liés au dirigeant :

- Les dirigeants doivent être les animateurs principaux de leur entreprise, c'est-à-dire assurer eux-mêmes la gestion et l'exploitation effective de l'entreprise.
- Les demandes d'interventions financières dans le cadre d'une société doivent remplir simultanément les deux conditions suivantes :
  - Le(s) demandeur(s) doit (doivent) détenir au moins cinquante (50) pour cent du capital et détenir la gérance de la société,
  - Le(s) demandeur(s) doit (doivent) avoir une activité effective (salarisée ou indépendante) au sein de ladite société.

##### Critères de recevabilité liés à l'entreprise :

- L'entreprise devra justifier de l'implantation de son siège social ou d'un établissement et d'une activité sur le territoire CCHF.
- L'entreprise devra justifier jusqu'à cinq (5) salariés maximum hors apprentis et stagiaires.
- L'entreprise devra justifier d'une baisse d'activité mensuelle de plus de trente (30) pour cent par rapport à 2019 (ou à la moyenne des mois précédents).
- Les demandes d'interventions financières ne peuvent être faites pour une entreprise exerçant à titre principal une activité visée à l'article 35 du CGI, notamment intermédiation financière, promotion et location immobilière, ainsi que leurs intermédiaires.
- L'activité de l'entreprise doit être exercée à titre principal pour le dirigeant et se situer dans l'un des secteurs d'activité suivants : Artisanat, Commerce, Industrie, Services, Activités touristiques, Transformation et commercialisation de produits agricoles.
- Être à jour de ses obligations sociales et fiscales au 15 octobre 2020 (notamment avec mise en place d'échéanciers ou de reports).
- Les demandes d'interventions financières concernent le financement de la trésorerie et ne peuvent concerner le financement de biens immobiliers.
- Les demandes d'interventions financières ne peuvent concerner des entreprises existantes ayant des capitaux propres négatifs ou en cours de procédure collective.

**Avant de déposer une demande, merci de vérifier  
que vous répondez à ces critères (toutes les cases doivent être cochées)**  
*En cas de doute, prenez contact avec une des structures d'accompagnement*

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : .....

N° SIREN : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse du siège social de l'entreprise :

.....

Code postal : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Adresse du lieu d'exploitation (si différente du siège social) :

.....

Code postal : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Courriel : .....@.....

Téléphone : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|

Structure juridique de l'entreprise :

MICRO ENTREPRENEUR  | EI  | EIRL  | EURL  | SARL  | SASU  | SAS  |

Autres  : .....

Dans le cadre d'une société, répartition du capital social :

Nom Prénom	% de parts sociales	Rôle dans la société (Gérant, Cogérant, Président, Directeur général, Associé, Salarié)

Code APE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Descriptif des activités : .....

.....

Nombre de salariés (hors apprentis et stagiaires) : |\_|\_| personnes

Avez-vous un local commercial (commerce, atelier, lieu de stockage) :

NON  | OUI

Si oui, êtes-vous propriétaire du local commercial ?

NON  | OUI  à titre personnel  ou via une SCI

Si oui, montant du loyer : ..... €  HT ou  TTC

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### SITUATION DE L'ENTREPRISE

Avez-vous sollicité le **Fonds de solidarité de l'Etat** TPE et indépendants ?

- NON       OUI, si oui, pour quelle(s) période(s) ? .....  
 quel montant avez-vous obtenu ? .....

Avez-vous sollicité le **Fonds de solidarité de l'Etat, volet 2** TPE et indépendants ?

- NON       OUI, si oui, pour quelle(s) période(s) ? .....  
 quel montant avez-vous obtenu ? .....

Avez-vous sollicité le **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)** auprès de votre banque ?

- NON       OUI, si oui, quel montant avez-vous obtenu ? .....

Avez-vous sollicité le **Fonds de relance régional TPE** (avance remboursable) ?

- NON       OUI, si oui, quel montant avez-vous obtenu ? .....

Avez-vous effectué une demande d'**activité partielle** pour vos salariés ?

- NON       OUI, si oui, pour quelle(s) période(s) ? .....  
 quel montant avez-vous obtenu ? .....

Avez-vous sollicité d'**autres aides** ?

- NON       OUI, si oui, pour quelle(s) période(s) ? .....  
 quel montant avez-vous obtenu ? .....

#### Etat des prêts professionnels :

	OBJET	MONTANT DE LA MENSUALITE	MONTANT DU PRÊT INITIAL	CAPITAL RESTANT DU	DATE DE FIN	Suspension obtenue auprès de la banque
PRÊT 1						
PRÊT 2						
PRÊT 3						

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### Etat des chiffres d'affaires :

Mois	Chiffre d'affaires mensuel HT	Commentaires
Janvier 2019		
Février 2019		
Mars 2019		
Avril 2019		
Mai 2019		
Juin 2019		
Juillet 2019		
Aout 2019		
Septembre 2019		
Octobre 2019		
Novembre 2019		
Décembre 2019		
Janvier 2020		
Février 2020		
Mars 2020		
Avril 2020		
Mai 2020		
Juin 2020		
Juillet 2020		
Aout 2020		
Septembre 2020		
Octobre 2020		
Novembre 2020		

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### LE DIRIGEANT

		LE CHEF D'ENTREPRISE	CONJOINT(E) / CONCUBIN (E)
NOM			
PRENOM			
NOM DE JEUNE FILLE			
DATE DE NAISSANCE			
LIEU DE NAISSANCE			
ADRESSE			
VILLE			
CODE POSTAL			
TELEPHONE			
MAIL			
SITUATION FAMILIALE			
Si marié :	Date du mariage		
	Régime matrimonial		
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE			
PROFESSION			
EMPLOYEUR			

Le conjoint\_(e) / concubin(e) participe-t-il à l'activité de l'entreprise ?

NON  | OUI

Si oui, sous quel statut ?

Conjoint collaborateur |  Conjoint associé |  Conjoint salarié |  Cogérant

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### LE DIRIGEANT (suite)

REVENUS (MENSUEL)	LE CHEF D'ENTREPRISE	CONJOINT(E) / CONCUBIN (E)
SALAIRE		
AUTRES REVENUS (préciser) - -		
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		

#### ENDETTEMENT / CHARGES FIXES DU FOYER

- Versez-vous une pension alimentaire ?       oui                               non  
Si oui, montant mensuel : .....
- Etes-vous locataire ?                               oui                               non  
Si oui, montant du loyer mensuel : .....
- Etes-vous propriétaire ?                               oui                               non

Merci de lister dans le tableau ci-dessous les prêts **personnels** en cours :

	OBJET (Consommation, immobilier, automobile, ...)	MONTANT DE LA MENSUALITE	MONTANT DU PRÊT INITIAL	SOLDE RESTANT DU	NOMBRE DE MENSUALITES RESTANTES (EN MOIS)
PRÊT 1					
PRÊT 2					
PRÊT 3					

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### Pièce à joindre au dossier (obligatoire)

---

- Lettre argumentée sur les difficultés rencontrées
- Deux derniers bilans comptables disponibles ou deux dernières déclarations annuelles de charges sociales ou la déclaration 2035 pour les entreprises de moins d'un an.
- Derniers relevés des comptes bancaires professionnels
- Etat des retards de paiements professionnels
- Extrait d'immatriculation de moins de 3 mois au R.C.S. (K-bis) ou au Répertoire des Métiers (D1) ou au registre des agents commerciaux ou pour les micro-entrepreneurs un avis de situation au répertoire SIRENE
- Copie de carte d'identité recto/verso
- Dernier avis personnel d'imposition
- Attestation des minimis (voir annexe)
- Autorisation de diffusion des données CCHF (voir annexe)
- Autorisation de diffusion des données Initiative Flandre (voir annexe)

#### Pièces complémentaires éventuelles

---

Vous pouvez également ajouter, si vous le jugez utile, toutes les pièces de nature à justifier de conditions particulières d'exploitation, et de manière générale, toutes les pièces de nature à établir la réalité des préjudices subis du fait de la crise sanitaire et le bien-fondé de la demande.

En cas d'éligibilité de votre dossier, des pièces comptables complémentaires et toutes autres pièces jugées nécessaires à l'instruction du dossier pourront éventuellement être demandées.

**Pour permettre l'instruction du dossier, vous vous engagez à fournir toutes les pièces demandées.**

#### Dépôt d'une demande

---

Pour le dépôt d'une demande, merci de contacter et transmettre votre dossier dûment complété, daté et signé, avec l'ensemble des pièces demandées à une seule des structures ci-dessous :



**Chambre de commerce et d'industrie Littoral Hauts de France (CCI)**

[covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr](mailto:covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr)

Tel : 03 21 46 00 00



**Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France (CMA)**

[e.rousseau@cma-hautsdefrance.fr](mailto:e.rousseau@cma-hautsdefrance.fr)

Tel : 07 86 47 90 92



**BGE Flandre Création**

[contact@bge-flandrecreation.fr](mailto:contact@bge-flandrecreation.fr)

Tel : 03 28 22 64 20





## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement 2020 - Dossier de demande

#### Déclaration

---

En cochant cette case, je, soussigné(e),

(Nom Prénom) .....

agissant en qualité de (Fonction) .....

de la structure (Nom de l'entreprise) .....

- certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées sur l'ensemble des documents transmis;
- certifie que mon entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales et n'a pas déposé de déclaration de cessation de paiement au 15 octobre 2020,
- certifie que mon entreprise n'est pas en procédure collective (RJ, sauvegarde)
- certifie que les documents déposés correspondent aux documents demandés
- certifie ne pas faire l'objet d'une procédure de surendettement en cours ou en instance de traitement
- certifie ne pas être inscrit au Fichier des Incidents de Crédits aux Particuliers (FICP)
- certifie ne pas être inscrit au Fichier central des chèques (interdit bancaire)
- comprends que ma demande ne vaut pas attribution d'une aide. Mon dossier sera étudié par un Comité d'Agrément souverain. La Communauté de Communes des Hauts-de-Flandre (CCHF), Initiative Flandre et les partenaires se réservent le droit de modifier les critères établis à tout moment

Fait à : .....

le : ..... / ..... / 2020

Signature :

*L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*



## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement novembre 2020 – Annexes

#### ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SUBVENTIONS OBTENUES DANS LE CADRE DU REGIME DE MINIMIS

Je suis informé(e) que la présente aide relève du régime « de minimis », de la mesure 2.6.1 « Aides temporaires d'un montant limité » (ATML) du régime d'aide d'état notifié SA.56985 « Régime cadre temporaire au soutien des entreprises dans la crise du Covid 19 » du 20 avril 2020.

Je soussigné(e), .....

agissant en qualité de .....

de la structure .....

Adresse .....

Numéro de SIREN : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

avoir bénéficié d'aides publiques, dont le montant total n'excède pas 800 000 € sur une période de 3 exercices fiscaux (exercice en cours et les deux exercices précédents), décrites ci-dessous. Pour les entreprises du secteur de la pêche le plafond est de 120 000 € et de 100 000 € les entreprises du secteur agricole :

Dates de l'attribution de l'aide de minimis	Forme de l'aide (subvention, prêt, garantie, avance remboursable,...)	Objet de l'aide	Montant de l'aide (€)*	Financier public
<b>TOTAL</b>				

\*Si l'aide prend la forme d'un prêt, d'une garantie, d'une avance remboursable, le montant à indiquer correspond à l'Equivalent Subvention Brut.

ne pas avoir bénéficié d'aides publiques durant les trois dernières années d'activité de mon entreprise.

Fait à ..... le.....

Signature et cachet de la structure



## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement novembre 2020 – Annexes

#### ACCORD POUR LA DIFFUSION DES DONNEES ET ACCEPTATION DES CONDITIONS CCHF

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

.....  
représentant de (nom et coordonnées de l'entreprise bénéficiaire) :

.....  
SIREN : .....

- Reconnaît avoir transmis à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (C.C.H.F.) des données personnelles qu'elle a elle-même collectées dans le respect du Règlement Général à la Protection des Données (R.G.P.D.) (**Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** et ses décrets d'application – Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016)
  
- Reconnaît avoir été informé que la collecte des données personnelles transmises est effectuée par la C.C.H.F. à des fins de gestion administrative des dossiers de fonds de secours CCHF et pourront, sauf opposition de votre part, être communiquées à leurs partenaires habilités notamment aux personnes faisant partie du comité de validation regroupant les instructeurs (BGE ; CCI, CMA) ; initiative Flandre et CCHF. Conformément à la réglementation applicable, les personnes physiques concernées par le traitement de leurs données disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, pour motifs légitimes, aux données à caractère personnel les concernant, exercé auprès du responsable de traitement auquel elles ont consenti à communiquer les données.
  
- Reconnaît avoir été informé des dispositifs de la C.C.H.F. en matière de R.G.P.D. :
  - collecte et traitement des données personnelles uniquement à des fins de gestion administrative des dossiers fonds de secours
  - collecte et traitement des données personnelles pertinentes et limitées pour répondre à la finalité ci-dessus,
  - collecte et traitement des données personnelles exactes et à jour,
  - données conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité mentionnée ci-dessus,
  - données protégées, au regard du système informatique mis en place par la Direction informatique de la C.C.H.F., contre le traitement non autorisé ou illicite, la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, ou l'accès par des personnes non autorisées.
  - Confidentialité observée par la C.C.H.F et les partenaires habilités,



## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement novembre 2020 – Annexes

#### ACCORD POUR LA DIFFUSION DES DONNEES ET ACCEPTATION DES CONDITIONS CCHF (suite)

- Désignation du Délégué à la protection des Données de la C.C.H.F. : Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord (DPO-n°76016) pour lequel le référent local de la C.C.H.F. est disponible à cette adresse [jeremy.robin@cchf.fr](mailto:jeremy.robin@cchf.fr) ,
- Autorise la C.C.H.F à diffuser et/ou publier des données présentant succinctement ma structure (données non personnelles) et son activité ainsi que son logo (que je m'engage à fournir sur demande) à des fins de communication sur l'ensemble de leurs supports internes et externes, actuels et à venir, et notamment sites internet, reporting et rapport d'activité à destination des partenaires financiers.
- Atteste sur l'honneur :
  - avoir demandé le traitement de mon dossier par la C.C.H.F.
  - avoir pris connaissance des conditions du dispositif fonds de secours
  - avoir pris connaissance des conditions d'octroi de l'aide,
  - avoir accepté les conditions d'intervention de la C.C.H.F.

Date : ..... Signature

## FONDS DE SECOURS AUX ENTREPRISES

### COVID 19 – Confinement novembre 2020 – Annexes

#### AUTORISATION DE DIFFUSION DES DONNEES INITIATIVE FLANDRE

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

représentant de (nom et coordonnées de l'entreprise bénéficiaire) :

SIREN : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

- Reconnaît avoir été informé que « la collecte de vos données personnelles est effectuée par Initiative France et ses associations membres (CNIL N° 1762064) à des fins de gestion administrative et pourront, sauf opposition de votre part, être communiquées à leurs partenaires habilités. Conformément à la réglementation applicable (**Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** et ses décrets d'application – Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016), dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, pour motifs légitimes, aux données à caractère personnel vous concernant. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier au référent à la Protection des Données à l'adresse du siège social d'Initiative Flandre ou par mail à [DPO@initiative-france.fr](mailto:DPO@initiative-france.fr) »
- D'autre part, j'autorise Initiative Flandre et Initiative France à diffuser et/ou publier des données présentant succinctement ma structure et son activité ainsi que son logo (que je m'engage à fournir sur demande) à des fins de communication sur l'ensemble de leurs supports internes et externes, actuels et à venir, et notamment sites internet, reporting et rapport d'activité à destination des partenaires financiers.
- Atteste sur l'honneur
  - avoir demandé le traitement de mon dossier par Initiative Flandre
  - avoir pris connaissance des conditions d'octroi des aides d'Initiative Flandre
  - accepte les conditions d'intervention d'Initiative Flandre
  - avoir eu connaissance de l'origine des financements

**Date :** ..... **Signature**

Des mesures pour vous aider !

COVID-19 / 09 novembre 2020

La CCHF met en place un **fonds de secours** adressé aux **indépendants** : commerçants, artisans, activités touristiques **jusqu'à 5 salariés** (y compris les micro-entreprises) exerçant leur **activité à titre principal**.

## MODALITES :

- Aide sous forme de **Prêt d'honneur à taux zéro** ou **subvention** (suivant critères et après instruction) **minimum 500 €**
- Remboursement mensuel de 12 à 36 mois pour le prêt d'honneur
- Différé de remboursement de 6 mois, renouvelable 1 fois sur demande du dirigeant.



Fonds d'aide de  
150 000 €  
financé par  
la CCHF

Le dirigeant d'entreprise remplit le formulaire de demande et le transmet **PAR MAIL** (aucun dossier courrier ne sera traité)  
**Soit à la CCI, soit CMA, soit BGE**



L'analyse est faite **dans les 48H** (jours ouvrés) pour validation et transmission à Initiative Flandre (si dossier complet)



Validation du comité - **24H maximum**



Mise en place de la convention financière pour l'aide - **24H**



Initiative Flandre effectue directement le versement sur le compte du bénéficiaire **24H** après la réception de la convention signée



**FORMULAIRE DE DEMANDE**  
Téléchargeable sur [www.cchf.fr](http://www.cchf.fr)

Demandes préalablement instruites auprès de :  
*Attention : l'instruction se fait auprès d'une seule structure (CCI ou CMA ou BGE)*

- ⇒ La Chambre de Commerce et d'Industrie [covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr](mailto:covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr)  
Tel : 03 21 46 00 00
- ⇒ La Chambre de Métiers et de l'Artisanat [e.rousseau@cma-hautsdefrance.fr](mailto:e.rousseau@cma-hautsdefrance.fr)  
Tel : 07 86 47 90 92
- ⇒ BGE Flandre Création [contact@bge-flandrecreation.fr](mailto:contact@bge-flandrecreation.fr)  
Tel : 03 28 22 64 20